



COMMISSION FOOT ÉDUCATIF

Mercredi 21 décembre 2022

Ploufragan

Membres présents : LE BELLEGUY Serge (Président), ALLAIN Jean-Baptiste, CHERAUD Norbert, COLLIN Patrice, CONAN Guy, DOURTHE Christian, HENRY Guillaume, LE BIHAN Maxime, HERY Marie (CTD DAP)

Membres excusés : BOURGES Sébastien, CAILLEBOT Ewen, GESTO David, GUENO Pierre, LE COZ Jean-Michel, PECHEUL Gaëtan

Membres absents : BASTIDE Victor, MICHEL Alain

1. Généralités

- Le **bilan des effectifs** est réalisé. Au 1^{er} décembre, nous pouvons comptabiliser 8239 licenciés de U6 à U13
- **L'évolution des effectifs** sur 5 ans est détaillée. Le **nombre d'équipes engagées** est constant par rapport à la saison passée.

2. La pratique U7/U9

- Un bilan du retour des **fiches plateaux** U7/U9 est réalisé. Seules 10 fiches plateaux ont été reçues. Lors de nos réunions de secteur un rappel sera fait sur la nécessité de réaliser ces fiches, ainsi que sur l'obligation de licencier tous les joueurs.
- Le « **Plateau Futsal de Noël** » à destination des U7 et U9 est évoqué. Organisé le 7 décembre à Yffiniac, il a rassemblé 9 équipes.
- **L'évaluation des plateaux U7** menée en novembre est évoqué. Les **nouvelles normes de pratiques U7** sont détaillées ainsi que l'articulation des différentes séquences (Ballon magique – Défi/Jeu – Matches)

DISTRICT DE FOOTBALL DES COTES D'ARMOR

3 Allée du Haut Champ - BP 8 - 22440 PLOUFRAGAN
02.96.76.10.10 - secretariat@foot22.fff.fr - foot22.fff.fr



- Un appel à candidature sera lancé en début d'année pour déterminer le site d'accueil de la **Journée des Débutants** U9 prévue le 17 juin.
- Les réunions de secteurs prévues en janvier seront l'occasion de déterminer les sites d'accueil des **Journées Départementales** U7 prévues le 10 juin par secteur.

3. La pratique U11/U13

- Les actions départementales sont évoquées :
 - Le **Challenge Jean Guilloso** : les finales secteurs sont prévues le samedi 25 mars. Quatre équipes par secteur seront qualifiées pour la finale départementale. Les réunions de secteurs prévues en janvier seront l'occasion de déterminer les sites d'accueil des finales secteurs. La finale départementale aura lieu le samedi 3 juin, un appel à candidature sera lancé en début d'année pour déterminer le site d'accueil.
 - Le **Challenge Foot de rue** : les six équipes qualifiées (une par secteur) sont recensées. Le site de Cadolan est retenu pour accueillir la finale.
 - **Rencontres – Phase 2** : La Commission décide de conserver l'organisation actuelle des niveaux en U11, à savoir des niveaux de 1 à 4, sans distinction intra-niveau et de continuer à former des poules géographiques.
 - Le **Challenge Futsal** : Les finales inter-secteurs auront lieu le samedi 7 janvier en U13 et le 14 janvier en U11. Les finales départementales seront organisées le samedi 11 février en U11 et le 25 février en U13.
 - Un point est fait sur le **Festival Foot U13**. Une poule n'a pas été jouée du fait des conditions climatiques, elle sera remise au samedi 14 janvier. Le deuxième tour est avancé au samedi 11 mars, la finale départementale se tiendra le 1^{er} avril (un appel à candidature sera lancé pour l'accueil de cette finale). La finale régionale du Festival U13 se tiendra sur les installations de Plaintel.

DISTRICT DE FOOTBALL DES COTES D'ARMOR

3 Allée du Haut Champ - BP 8 - 22440 PLOUFRAGAN
02.96.76.10.10 - secretariat@foot22.fff.fr - foot22.fff.fr



4. Points divers

- La Commission évoque le **Programme Educatif Fédéral**. Au 1^{er} décembre, 144 actions ont été menées dans nos clubs costarmoricains.
- Dix clubs ont déposé leur dossier de candidature au **Label Jeunes FFF Crédit Agricole** pour la période 2023-2026. Parmi eux, deux clubs se sont lancés dans la démarche pour la première fois, tandis que huit d'entre eux souhaitent renouveler leur Label.
- 25 classes sont actuellement inscrites à l'opération **Foot à l'école**. La **formation à destination des éducateurs souhaitant intervenir dans les écoles**, initialement prévue en octobre, sera reportée au lundi 6 février.
- La prochaine réunion de la Commission est fixée au jeudi 2 mars.

**Le président de la Commission Foot Educatif,
Serge LE BELLEGUY**